

Formation Acteur prévention secours

- APS -ASD

Code produit : OCPS / Version : v1

FINALITE DE LA FORMATION

Être acteur de la prévention en vue de participer à l'amélioration des conditions de travail, à la qualité des soins et à la sécurité des personnes aidées.
Réagir de manière adaptée face à un incident ou un accident ou un dysfonctionnement.
Obtenir un Certificat d'Acteur Prévention Secours (APS).

OBJECTIFS PEDAGOGIQUES

- Être en mesure d'identifier les situations dangereuses dans son activité professionnelle, les risques liés à l'activité physique et d'agir face à ces situations en étant force de propositions d'amélioration,
- Connaître les gestes de manutention des personnes,
- Connaître les gestes de secourisme afin d'adopter un comportement adapté en cas d'accident, d'incident ou de dysfonctionnement.

PUBLIC CONCERNE/EMPLOI VISE

Toute personne travaillant dans le secteur de l'aide et du soin à domicile.

PREREQUIS

Aucun

MODALITES

Durée : 21 heures / 3 jours

Type : Présentiel

Méthodes et moyens pédagogiques : Pour les techniques de manutention des personnes, exercices pratiques au moyen d'un lit médicalisé, d'un fauteuil roulant, lève-personne d'une planchette de glissement, d'un drap de glissement..., Pour le secourisme exercices pratiques de simulation d'accident au moyen notamment de trois mannequins (adulte enfant et bébé), d'un défibrillateur automatique externe de formation adaptable aux mannequins, Documents de cours remis aux stagiaires, Alternance entre apports théoriques et exercices pratiques de mise en situation, Approche participative : échanges et retour d'expérience des participants.

Validation des acquis : Validation des acquis lors d'une évaluation certificative réalisée par le formateur, en vue de la délivrance d'un Certificat d'acteur APS -ASD valable 24 mois.

Sanction de la formation : Attestation de fin de formation, certificat de réalisation, carte APS ASD (validité 24 mois)

Profil de l'intervenant : Formateur spécialisé dans le domaine

PROGRAMME

- ❖ **1ère partie : prévention des risques (11 heures)**
 - **Comprendre son rôle dans la prévention des risques sur son lieu de travail**
 - Les différents acteurs de la prévention
 - L'importance des risques dans son cadre professionnel
 - **Savoir identifier et évaluer les situations dangereuses liées à son activité professionnelle**
 - Observation des situations de travail
 - Repérage des situations dangereuses
 - Notion de danger, risque, gravité, exposition
 - Notion d'accident et d'atteinte à la santé
 - **Savoir identifier les situations à risques liés à l'activité physique**
 - Eléments d'anatomie et de physiologie de l'appareil locomoteur
 - Les différentes atteintes de l'appareil locomoteur et les conséquences pour la santé
 - **Savoir agir et réagir face à une situation dangereuse**
 - Être force de proposition d'actions d'amélioration en lien avec sa hiérarchie, la personne aidée et sa famille
 - **Savoir utiliser une gestuelle adaptée pour la manutention de la personne aidée sans risque pour sa santé et pour celle de la personne aidée**
- ❖ **2ème partie : secours (10 heures)**
 - **Situer le cadre juridique de son intervention**
 - **Réaliser une protection adaptée**
 - **Risque de transmission du COVID 19**
 - Les mesures barrières au travail,
 - Le lavage des mains à l'eau et au savon ou par friction hydroalcoolique,
 - Comment porter correctement un masque et le retirer,
 - Comment mettre des gants et les retirer,
 - Conduite à tenir en entreprise en cas de suspicion de COVID-19,
 - L'adaptation des gestes de secours et des conduites à tenir pour prévenir les risques de transmission lors d'une intervention.
 - **Examiner la victime**
 - **Faire alerter ou alerter**
 - **Secourir la victime de manière appropriée dans les cas suivants : la victime saigne abondamment, la victime s'étouffe, la victime est consciente, la victime ne répond pas mais respire, la victime ne répond pas, ne respire pas : utilisation du défibrillateur automatique externe (DAE).**

LES + ASFO

Nos responsables pédagogiques et intervenants sont des experts reconnus dans leur métier.

Certification AFNOR selon le référentiel ISO 9001.